



**MAURIENNE, PIC DE L'AIGLE 2750 m, FACE OUEST**

**LE FIL DU TEMPS**, TD, 150 m, 6b max, 6a obligatoire. A ce jour la plus abordable des voies du Pic de l'Aigle.

Voie intéressante à coupler avec une autre voie du secteur.

Ouverte du bas en Octobre 2007, par Jean Charles Deléglise, Stéphane Le Meur, Fabien Vergnes (CRS Alpes Savoie). Complément d'équipement en 2011 ; les coinçeurs sont désormais inutiles. Les 4 derniers points sont communs avec la voie « Classe mort classe ». Corde 50 mètres, 14 dégaines. Nom au départ de la voie.

Descente : en 3 rappels dans la voie puis un dernier dans « Classe mort classe » ou à pied par le col des Rochilles.

**CARPE DIEM**, ED, 210m, 7a+ max, 6b obligatoire. De belles longueurs sur un rocher excellent.

Ouverte du bas (sauf L7) en 2008, par Jean-Charles Deléglise, Xavier Geraud, Frédéric Millot (CRS Alpes Savoie). Corde 50 mètres, 14 dégaines. Nom au départ de la voie.

Descente : possible en 5 rappels équipés (mousquetonner un goujon de déviation prévu à cet effet dans le 1<sup>er</sup> rappel), ou à pied.

**MAELSTROM**, ED, 210m, 7a max, 6b obligatoire.

Ouverte du bas (sauf L6 et L7) en 2011 par Jean-Charles Deléglise, Marc Laferrière, Frédéric Millot (CRS Alpes Savoie).

La voie joue avec le fil du pilier sur un très bon rocher. La dernière longueur, aérienne, se déroule sur un rocher particulièrement abrasif.

Corde de 50 mètres, 14 dégaines dont quelques longues pour le tirage. Nom au pied de la voie.

Descente : à pied. La descente en rappel est possible mais fortement déconseillée (dans ce cas mousquetonner impérativement des points dans la voie pour atteindre les relais, certains rappels étant obliques ou déversants).

**Accès** : Au-dessus de Valloire, quitter la route du col du Galibier aux chalets de Plan Lachat. Emprunter le chemin (difficilement carrossable) menant au camp militaire des Rochilles. Compter 45 minutes de marche en se garant aux chalets des Mottets (barrière baissée) ou 15 minutes de marche si l'on peut accéder au camp des Rochilles (barrière levée et passage autorisé). Si on laisse sa voiture aux Chalets de Plan Lachat, compter 1h30.